



Morières
lès Avignon

Envoyé en préfecture le 08/09/2023

Reçu en préfecture le 08/09/2023

Publié le

ID : 084-218400810-20230907-2023_09_0226-AR



ARRÊTÉ n° 2023-09-0226
AVENANT A L'ARRÊTÉ N° 2020-07-440
DELEGATION 7EME ADJOINT

Le Maire de Morières-lès-Avignon,

VU l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités territoriales qui confère au Maire le pouvoir de déléguer, sous sa surveillance et sa responsabilité, une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints,

VU la délibération du Conseil Municipal du 03 juillet 2020 portant installation du Conseil Municipal et élection du Maire et des Adjointes,

CONSIDERANT qu'il est de l'intérêt de la commune que le maire soit aidé dans l'accomplissement de ses fonctions,

ARRÊTE

Article 1 : Monsieur FAUCITANO Pierre Jean, 7eme Adjoint délégué aux sports et aux services techniques reçoit délégation pour tous les actes de gestion de ces domaines.

Il est rajouté à l'article 1 de l'arrêté n° 2020-07-440 que Monsieur FAUCITANO est délégué aux ressources humaines.

Article 2 : Les indemnités allouées aux adjoints bénéficiant des délégations susvisées, seront versées à compter de la date de prise de l'arrêté municipal fixant les différentes délégations.

Article 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Article 4 : Conformément au 1° de l'article 16 du Code de procédure pénale, le Maire et les Adjointes ont la qualité d'officier de police judiciaire (article L. 2122-31 du Code des Collectivités Territoriales).

Article 5 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera transmise à :

- Madame la Préfète de Vaucluse
- Monsieur le Trésorier Principal d'Avignon
- Monsieur FAUCITANO Pierre Jean, pour valoir notification.

Fait à Morières les Avignon, le 8 septembre 2023,

Le Maire

Grégoire SOUQUE



HOTEL DE VILLE

53, rue Louis Pasteur - BP 60020 - Morières-lès-Avignon - 84271 Vedène Cedex
Tél 04.90.83.87.12 - Fax 04.90.33.42.28 - contacts@morieres.fr - www.morieres.fr